

Vignes américaines

Autor(en): **Burnand, Aug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-14023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VIGNES AMÉRICAINES

Alors que, dans le vignoble, chacun se préoccupe plus ou moins de la perspective de la reconstitution des vignes par les cépages américains, il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler qui fut le premier cultivateur de la vigne en Amérique.

Ce fut un Vaudois, *Jean-Jaques Dufour*, de la paroisse de Montreux, qui, dans le dessein d'introduire la vigne aux Etats-Unis, quitta la Suisse en 1796 et passa en Amérique. Il acquit et défricha un terrain boisé sur les bords du Kentucky, et cet endroit porta le nom de *Firstvinegard*, c'est-à-dire premières vignes.

En 1801, dix-sept personnes de Montreux et de Blonay vinrent travailler au nouveau vignoble ; un groupe s'en détacha pour fonder une nouvelle colonie, sur les bords de l'Ohio, sous le nom de *Switzerland*, laquelle prospéra rapidement. On se hâta d'y planter des boutures de la première vigne ; toutefois ce ne fut pas sans peine que cette culture s'acclimata.

On avait d'abord essayé des plants tirés de Bordeaux et du Pays de Vaud, mais sur 2000 pieds de 30 espèces de raisins, à peine 200 reprirent. Puis les recoupes de ces 200 pieds furent plantées et cultivées avec le plus grand soin, et dès lors ce petit vignoble étendit ses milliers de ceps vigoureux, tant à *Switzerland* qu'à *Firstvinegard*.

En 1803 seulement on reconnut qu'il n'y avait que deux sortes de plants appropriés au climat, le Madère et le Cap.

On lit dans l'*Avis à ceux qui se proposent de passer dans les Etats-Unis* : « Il est donc hors de doute que la vigne s'établira dans les » Etats-Unis et que les Européens perdront cette importante » branche de commerce ; personne n'est plus en état de réussir » dans cette entreprise que les citoyens Dufour : ils sont partis de » Montreux convaincus que la Providence les avait destinés à » introduire la vigne dans le Nouveau-Monde ; ils aiment à » s'appeler les Noés modernes ; avec une telle conviction on est » presque assuré du succès ; car, à moins d'impossibilité matérielle, l'homme peut tout ce qu'il veut fortement. »

(Extrait du *Conservateur suisse*).

Aug. BURNAND.

